

Réf : AT/DO29/SDT/D.E.P/ 83/2019

MASCARA le : 19 AOUT 2019

MISE EN DEMEURE

Mr BENKHEDDA BOUALEM

ETP Travaux batiments TCE

06 Rue LAOUEL DJILLALI REBAHIA-W SAIDA

Objet : Mise en demeure avant résiliation .

Vu le contrat N° 07/2019 du 16-05-2019 relatif au projet de canalisations urbaines au profit du parc industriel d'Oggaz pour un montant de 12 248 134.50 DA/TTC et avec un délai de 45 jours calendaires qui vous lie à Algérie Télécom, et qui vous a été notifié le 16/05/2019, et suite à votre refus pour la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux N°16/2019 du 18/08/2019 lors de l'ouverture de chantier effectuée le 18/08/2019 par la commission mixte : DO/CIL/CMP/ETP, au quelle vous avez assisté.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la notification de votre ODS et de mettre tous les moyens humains et matériels afin d'entamer les travaux dans un délai de huit (08) jours en respectant vos obligations mentionnées dans le contrat .



Le Directeur Opérationnel

Sous Directeur Technique
D.O. Mascara

Signé : BENYAMINA Abdelkrim